



Faire appel pour harcèlement moral dans la fonction publique d'état

Par **Athena70**, le 18/02/2021 à 13:58

Bonjour

Je suis une jeune agente du service public qui subit depuis plusieurs mois un harcèlement moral au travail. Je suis constamment rabaissée, notamment en public par mon contremaître qui semble avoir décidé de me rendre la vie infernale. À force d'endurer son traitement profondément dévalorisant, j'ai fini par lui répondre en le mettant en garde.

Le tribunal administratif a fini par rejeter ma demande faute de "preuves suffisantes" et je souhaite faire appel, car j'aimerais apporter des éléments de preuves nouveaux à sa connaissance, notamment des témoignages de collègues, qui face à cette décision, souhaitent désormais m'apporter leur soutien.

J'aimerais me tourner vers vous aujourd'hui pour recevoir quelques conseils bienveillants d'autre juridique afin de mettre toutes les chances de mon côté cette fois-ci. Je suis assez déçue de la manière dont mon avocat a plaidé ma cause jusqu'ici.

Que pensez-vous du fait de changer d'avocat à ce niveau, en cours de route en quelque sorte ? Existe-t-il des associations spécialisées dans ce type d'affaire qui pourraient m'aider ?
Merci d'avance pour votre aide.

Bien cordialement,

Par **Oguste32**, le 23/02/2021 à 14:23

Bonjour ATHENA70,

Pour répondre à votre question, je pense que vous êtes la plus à même de prendre cette décision. Essayez de peser le pour et le contre. Votre avocat actuel connaît déjà votre dossier, mais il n'a pas eu les résultats attendus. Avec un nouvel avocat, vous risquez de manquer de continuité, mais ce choix peut s'avérer payant s'il réussit là où le précédent a échoué... sachant qu'il disposerait en plus d'éléments nouveaux... Les avocats, c'est avant tout une histoire de confiance et de feeling selon moi 😎

Pourriez-vous donner plus de précision sur ce qui vous a déplu dans la manière dont votre avocat a plaidé votre cause ? Une autre question me taraude... Vous dites avoir répondu à votre supérieur en le mettant en garde. Quel a été la nature de vos propos ?

Par **P.M.**, le **23/02/2021** à **15:05**

Bonjour,

Si c'est la même affaire que dans [ce sujet](#), il est vraisemblablement trop tard pour faire appel...

Autrement, vous pourriez vous rapprocher d'une organisation syndicale de la Fonction Publique qui en plus de vous fournir des conseils pourrait éventuellement vous indiquer un avocat qu'ils connaissent avec m[^]me des honoraires négociés...

Par **P.M.**, le **23/02/2021** à **18:01**

Je vous propose aussi [ce dossier](#)...

Par **Athena70**, le **26/02/2021** à **14:59**

Bonjour et merci pour vos retours [P.M.](#) et [Oguste32](#)

Alors, il ne s'agit en effet pas du même sujet que celui que vous évoqué, car ce dernier a été posté il y a déjà 2 ans par [Shelen](#), que j'ai d'ailleurs tenté de contacter en privé et à qui j'ai posté ce message dans la discussion en question :

Bonjour [Shelen](#),

J'espère que vous allez bien.

Votre cas m'intéresse beaucoup. Je vois que le sujet date de 2 ans, mais peut-être pourriez-vous nous informer de la suite de votre affaire ? Votre retour d'expérience pourrait m'aider, car je souhaite également faire appel d'une décision d'un tribunal administratif en y apportant plus d'éléments de preuve.

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Après avoir pesé le pour et le contre comme l'a justement suggéré par Oguste32 j'ai décidé de faire appel au service d'un avocat spécialisé dans les affaires d'agents de la fonction publique de l'État, [cet article](#) m'a convaincu de passer le pas, surtout qu'après renseignement, mon précédent avocat débute dans cette spécialité.

P.M. je prends bien note de votre dossier, effectivement, comme il y est mentionné, plusieurs étapes de la procédure passe par l'écrit, ce qui n'est pas mon fort et c'est aussi en cela que j'ai besoin d'une personne compétente pour le faire à ma place.

En tout cas, je vous remercie pour cet échange cela m'a permis de prendre des décisions importantes.

Cordialement,